

21/12/24

Volume XXIII – Lettre 8

20 Kislev 5785



LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH

Publié par פרחי שושנים פירקה שעחאנין

Une réalisation de Chema Yisrael Torah Network et Ozar Hatorah

www.deborah-guitel.com

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A. Senior de Créteil

Hil'hoth Chabbath par le Rav Dovid Ostroff
sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Une femme dans son 9^{ème} mois doit-elle aller à l'hôpital ou s'en rapprocher avant Chabbath ?

Le *Michna Beroura*¹ cite le *Sefer 'Hassidim*,² selon lequel il est **digne** pour une femme dans son 9^{ème} mois de grossesse de préparer ses affaires avant *Chabbath*, dans le cas où elle accouchera le *Chabbath* et évitera ainsi de devoir enfreindre le *Chabbath*. Nous voyons donc qu'il ne s'agit que de **dignité** et non pas d'une obligation pour une femme de se préparer avant *Chabbath*.

Mais n'avez-vous pas indiqué plus haut que l'on est obligé de se préparer ?

La différence se situe³ entre une situation où l'on sait qu'il faudra transgresser le *Chabbath* pour cause de *pikoua'h nefech*, auquel cas il faut se préparer autant que possible avant *Chabbath* pour limiter le *'hilloul Chabbath* au minimum et une situation où l'on ignore à l'avance si une transgression sera nécessaire. Il faut remarquer que le *Sefer 'Hassidim* utilise l'expression "une femme dans son 9^{ème} mois ... **au cas** où elle donne naissance le *Chabbath*" qui ne permet pas de préciser s'il s'agit du début du travail ou de l'accouchement proprement dit.

Si le travail d'une femme sur le point d'accoucher débute avant Chabbath, doit-elle partir pour l'hôpital avant Chabbath ou peut-elle attendre le bon moment pendant Chabbath ?

Cela dépend en grande partie du conducteur. S'il est juif, si la femme sait avant *Chabbath* qu'elle devra être hospitalisée le *Chabbath*, il serait préférable d'éviter toute transgression inutile et d'aller à l'hôpital avant *Chabbath*.⁴ En cas contraire et si par exemple, il n'est pas sûr qu'elle accouche réellement *Chabbath*, dans la mesure où, étant à l'hôpital, elle risque de passer la plus grande partie de son *Chabbath* dans un environnement inapproprié, disons qu'elle n'a pas à sacrifier la *mitsva* d'*Oneg* (déllice du) *Chabbath* pour éviter de voyager le *Chabbath*, puisque si elle devait alors être conduite à l'hôpital ce jour-là, ce serait un cas de *pikoua'h nefech*.⁵

Comment procéder si l'on doit signer une décharge avant une opération le Chabbath ?

Évidemment si une intervention chirurgicale est nécessaire le *Chabbath*, cela signifie que l'on se trouve dans un cas de *pikoua'h nefech*, ou au moins dans un *safek* (doute) *pikoua'h nefech* et dans ce cas, tout doit être fait pour faciliter l'opération. Dans certains pays, il est demandé au patient ou à son représentant de signer certains documents au préalable, faute de quoi, les chirurgiens ne pratiqueraient pas. Si c'est le cas, il faut évidemment signer. Cependant, dans la mesure où la signature de ces documents n'est pas un acte directement lié au *pikoua'h nefech*, il est communément admis⁶ de la faire si possible *bechinouï* (avec un changement), auquel cas, la *mela'ha* d'écrire n'enfreindrait plus un *issour deoraita* (interdit de la Torah), mais un *issour derabanan* (interdit rabbinique).

Le *Chinouï* de base est d'écrire de la main gauche.⁷ Il est possible aussi de griffonner une signature. Beaucoup signent par des gribouillis dans lesquels on ne distingue pas clairement de lettres ou de formes définies et au sens de la *hala'ha*, de telles signatures ne seraient pas considérées *midéoraita* (d'après la Torah) comme des "écrits". On réduit encore l'importance de cet *issour* en "griffonnant" une signature de la main gauche.

[1] *Siman* 330:1

[2] Ecrit par *Rabbi Yehouda ben Chmouel Ha'hassid*. Né à Speyer (Allemagne) en 1150 et décédé en 1217 à Regensburg dont il dirigea la *Yechiva*. Ce *tossaphiste* fut le fils et l'élève de *Rabbi Chmouel Ha'hassid*. Il est l'auteur du *Sefer 'Hassidim* (le Livre des Pieux) comprenant des enseignements éthiques et moraux ainsi que des règles et usages comme le *Chir Ha Kavod*. Il fut le principal enseignant du mouvement éthique religieux des *'Hassidéï Ashkénaze*. Le *Smag* et le *Ohr Zarouah* font partis de ses élèves (adapté des notes biographiques de Rav Chlomo Pereira)

[3] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 32 note de bas de page 104 et aussi note de bas de page 100

[4] D'après le *Chaar Hatsioun* 344:9

[5] *Rav Sternbuch chlita* [5] *Siman* 330:1

[6] Voir le *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 32:28.

D'après le Rav Bentsion Abba Chaül, même le *Me'haber* aurait permis voire demandé un *chinouï*, dans un tel cas. Voir Lettre 41 du Vol III

[7] Voir *Michna Beroura* 340:22-7

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport יושב

à suivre

(XXXVIII: 23)

ניאמר יהודה מקח לה פן נהיה לבוי

Et Juda dit : "Qu'elle garde ce qu'elle a et que nous n'ayons pas à rougir ;

Avant d'avoir des relations avec Tamar, Yehouda promit de lui envoyer une chèvre. Elle insista pour qu'il lui laisse un gage, qu'elle lui rendrait dès qu'elle recevrait la chèvre. Cependant, le messager envoyé par Yehouda pour récupérer la chèvre ne put la localiser. Après s'être renseigné en vain, il retourna voir Yehouda, qui décida qu'il serait préférable de lui permettre de garder le gage plutôt que de risquer un grand embarras si l'affaire devenait publique. Si Yehouda était si préoccupé par une humiliation potentielle, pourquoi lui a-t-il d'abord laissé un gage, ce qui aurait permis à Tamar elle-même de rendre l'épisode public ? Pourquoi ne l'a-t-il pas repris de force en partant afin de se protéger de ce risque ?

Rabbi Sim'ha Bunim explique que malgré sa vulnérabilité personnelle, Yehouda n'aurait jamais fait une chose manquant autant de *ישירות* (honnêteté et bienséance) pour se protéger. Le Rav souligne que s'il l'avait fait, Tamar n'aurait eu aucun moyen de lui suggérer qu'il était le père de l'enfant qu'elle avait conçu et Yehouda l'aurait mise à mort pour suspicion d'adultère. Tamar aurait alors emporté avec elle ses deux fils, ainsi que toute la lignée davidique qui mène finalement à Machia'h, pour laquelle Yehouda aurait été tenu responsable pour un simple acte de malhonnêteté.

De même, le Ramban (39:12) demande pourquoi Yossef a permis qu'une partie de son vêtement reste entre les mains de la femme de Putiphar lorsqu'il a fui ses avances. Pourquoi ne le lui a-t-il pas pris de force pour qu'elle n'ait aucune « preuve » corroborant ses affirmations ? Le Ramban répond que Yossef s'est abstenu de le faire car cela aurait été un comportement irrespectueux de reprendre quelque chose de force à la femme de son maître, même si son incapacité à le faire lui a laissé des preuves incriminantes contre lui.

Rav Shalom Schwadron souligne que c'est précisément la décision de Yossef de faire ce qu'il savait être juste qui conduisit à son emprisonnement, puis à son accession au pouvoir en Égypte, ce qui lui permit de revoir son père et ses frères après 22 ans. La leçon que nous apprenons de Yehouda et de Yossef est que, aussi douloureuses que puissent paraître les conséquences immédiates, on ne perd jamais quand on fait ce qui est juste.

Penser en permanence à D-ieu pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie nous donnent à tous des conseils inestimables pour vivre notre vie quotidienne. Le Bilevavi Michkan Evneh enseigne que lorsque l'on vit constamment avec la pensée du Créateur, en pensant à Lui au réveil, en se lavant les mains, en récitant le *Birkath Hamazone* (actions de grâce après repas), en s'endormant et tout au long de la journée, même si l'on ne progresse pas au-delà de ce niveau [et *Hachem* devrait nous permettre à tous de progresser au-delà de ce niveau], Il peut changer toute notre vie. Même l'entourage sentira que l'on a subi une sorte de changement intérieur dans l'âme. Le but de la vie est d'être proche et attaché au Créateur. Pour accomplir cela, il faut avoir la capacité de se rappeler à tout moment qu'il y a un créateur dans ce monde. Une personne doit comprendre et intérioriser l'idée que le fondement nécessaire de la vie est qu'*Hachem* soit dans son esprit et son cœur à tout moment.

Ne pas tout raconter à son conjoint pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie avertissent les maris qu'ils ne doivent pas se sentir imprudemment obligés de raconter à leurs épouses tout ce qui se passe dans leurs cercles d'affaires et sociaux, y compris leurs disputes et les insultes qu'ils subissent. Le 'Hafets 'Haïm enseigne qu'en plus de violer l'interdiction du *lachon hara* (médisance), il alimente ainsi ces disputes en y entraînant sa femme. De plus, il ne fera que perdre l'estime de son épouse en lui révélant qu'il n'est pas très respecté par son groupe social. À la fin, la femme, quand elle se fâchera contre le mari, lui dira : « Regarde comme les autres te manquent de respect ! » Par conséquent, il faut faire très attention à ne pas raconter tout ce qui se passe dans votre entreprise et surtout ce qui se passe avec votre entourage professionnel.

Confiance en Hachem pour les Perles de Vie

Rabbi Na'hman de Breslev présente aux lecteurs des Perles de Vie deux concepts : Ne vous faites pas peur et Laissez aller. Quand les gens disent « je subis une grande pression », c'est vraiment eux qui se créent la pression. Tout le monde sur terre subit une pression d'une façon ou d'une autre. Nous prions et apprenons de la colombe ce qui suit : « Rabbénu Chel Olam (Maître de l'Univers), que ma nourriture soit amère comme une olive, mais dépendante de Toi plutôt que douce comme le miel, mais dépendante de l'homme » (Perek Chira, Erouvin 18b). Plus loin, l'oiseau sauvage dit : « Maudit est l'homme qui fait confiance aux gens, tandis que Béni est celui qui fait confiance en *Hachem*, alors *Hachem* sera sa sécurité » (Jérémie 17.5-7).

Le Rav Shapira pour les Perles de Vie

Les Perles de la vie rapportent ce dicton « La plus grande chose au monde est de faire une faveur à autrui », qui a été dit par le Rav « Kalonymus Kalman Shapira. Son père, était le Rav Elimele'h Shapira de Grodzisk. Son fils unique Elimele'h est mort le 16^{ème} jour de *Tichri* en 1939. Nommé d'après son arrière-grand-père maternel, le célèbre Kalonymus Kalman Halevi Epstein plus connu sous le nom de son livre *Maor VaChemesh*, il était le descendant d'une famille distinguée, qui comprenait le rabbin Elimele'h de Lizhensk, le 'Hozeh de Lublin et le Maguid de Kozhnitz. *Rabbi* Shapira est bien connu en raison d'un livre qu'il a écrit alors qu'il était dans le ghetto. Le livre, qui est une compilation de sermons hebdomadaires pour ses étudiants, aborde des questions complexes de foi face à la souffrance croissante des Juifs dans le ghetto. Lorsqu'il devint évident que la fin du ghetto était proche, il enterra le livre dans une boîte. Elle fut découverte par un ouvrier après la fin de la guerre. Le livre fut publié en Israël en 1960 sous le titre *Ech Kodech*. Après l'écrasement de l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1943, le rabbin Shapira fut emmené au camp de travail de Trawniki près de Lublin. Bien qu'on lui ait offert la possibilité de s'échapper du camp de concentration, il semble qu'il ait refusé. À la suite du soulèvement juif dans le camp de la mort de Treblinka (2 août 1943) et dans le camp d'extermination de Sobibor (14 octobre 1943), les autorités nazies craignaient de plus en plus qu'il n'y ait de nouvelles flambées de violence dans d'autres camps de concentration. C'est pour cette raison que l'*Aktion Erntefest* (Opération Fête des Récoltes) fut lancée. Au cours de cette opération, menée le 3 novembre 1943, tous les Juifs restants à Trawniki, y compris le rabbin Shapira, furent abattus.

Un mot sur la Téfila
par Rabbi A Leib Scheinbaum (*Pirké Chochanim*)

וּמִצַּאת אֶת לִבְבוֹ נֶאֱמָר

Et tu as trouvé son cœur loyal devant Toi.

Le Rav Avigdor Miller, *zal*, note la langue vernaculaire spécifique utilisée dans ce *passouk* (verset) et l'interprète en conséquence : וּמִצַּאת « Et tu as trouvé ». Il ne dit pas simplement que son cœur était loyal envers Toi, mais Tu as trouvé son cœur loyal. *Hachem* lui-même atteste de la fidélité d'Avraham. *Hachem* voit dans le cœur d'une personne et sait si ses convictions sont réelles, si elles sont vraies. Deuxièmement, le mot לבבו est utilisé, par opposition à לבו. לבו est un terme plus fort, qui implique les cavités les plus internes du cœur, tandis que לבו est une référence à la surface ou au cœur externe. Avraham Avinou a été soumis à une batterie de tests qui ont démontré sa loyauté envers *Hachem* dans toutes les situations, dans tous les aspects des émotions et des attitudes.

Enfin, le mot utilisé pour décrire la relation d'Avraham avec *Hachem* est נֶאֱמָר (loyauté). Cela indique que la particularité principale d'Avraham n'était pas simplement dans les actes remarquables qu'il a accomplis. Ses actes de דַּסָּד, sa bonté de cœur ; son effort pour atteindre un monde païen et lui enseigner le monothéisme ; sa volonté d'entrer dans une fournaise ardente à l'appui de ses convictions : tout cela est impressionnant. C'est cependant sa fidélité, les actes ordinaires qu'il a accomplis avec une fidélité totale, une sérénité totale, uniquement pour l'amour d'*Hachem*, qui lui ont valu la reconnaissance d'*Hachem*. Avraham ne vivait que pour *Hachem*. Ses activités quotidiennes les plus banales étaient toutes menées dans le seul but d'accomplir la volonté d'*Hachem*. C'est pourquoi lui, son fils et son petit-fils ont été choisis pour être nos patriarches.

**A la mémoire de Josy Yosseph ben Ovadia EISENBERG (20 Kislev 5778)
& de Chlomo ELFASSY ben Dinah (21 Kislev)
& de Henri Tsvi ben Yehouda KURLAND (19 Kislev 5776)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant :
Association Déborah-Guitel : 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76
E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note : Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**